



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 33654

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la fermeture du Grand Palais et sur ses conséquences dans l'organisation des différents salons. L'évaluation des travaux du Grand Palais laisse supposer que ces salons ne pourront visiblement par rouvrir avant cinq ou six ans. Or, de nombreux artistes s'inquiètent d'une possible fermeture de l'espace Eiffel-Branly à la fin de l'année 2000, ce qui reviendrait à priver les sociétés d'artistes d'un espace vital pour l'organisation de leurs manifestations. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour préserver les salons d'artistes du Grand Palais.

Texte de la réponse

Depuis leur départ du Grand Palais les salons d'artistes sont accueillis à l'espace Eiffel-Branly dont la gestion a été confiée à un organisme privé. Ce site devrait fermer à la fin 2000 dans la perspective d'engager les travaux pour le futur Musée national des arts et des civilisations. Dans l'attente de la réouverture du Grand Palais qui accueillera, comme c'est sa vocation, les salons d'artistes, le ministère de la culture et de la communication s'attache à trouver des lieux susceptibles de recevoir ces manifestations. La ministre de la culture et de la communication précise que des négociations sont actuellement en cours entre le ministère et divers gestionnaires de lieux, de manière à permettre la tenue des salons dans des conditions veillant à ne pas les pénaliser. Les responsables des salons seront associés aux décisions qui seront prises. Cette perspective devrait se traduire par le maintien d'une contribution du ministère visant à prendre en charge une part importante du coût de location et permettre ainsi aux salons de continuer à jouer leur rôle de découverte des artistes tant auprès du public que des galeries, des critiques d'art et des collectionneurs.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33654

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4637

Réponse publiée le : 27 septembre 1999, page 5600